

**ORDURES MÉNAGÈRES**

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ



**EMBALLAGES ET PAPIERS**

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



**DÉCHETS VÉGÉTAUX**

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES



**OBJETS ENCOMBRANTS**

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS



**EMBALLAGES EN VERRE**

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC



AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE - POTS DE FLEURS - MIROIRS

**À NE PAS DÉPOSER**

TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

**À NE PAS DÉPOSER**

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

**À NE PAS DÉPOSER**

0 800 50 49 36

Service & appel gratuits

grandparisgrandest.fr



### LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://GRANDPARISGRANDEST.FR)

#### CONDITIONS D'ACCÈS

La déchèterie est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de Grand Paris Grand Est (hors Montfermeil et Gournay-sur-Marne)

**DÉCHÈTERIE** > Je présente un justificatif d'identité + un justificatif de domicile

**VOLUMES AUTORISÉS** > 1 dépôt par jour - 1 m<sup>3</sup> par dépôt - 4 m<sup>3</sup> maximum par semaine

**NE SONT STRICTEMENT INTERDITS EN DÉCHÈTERIE**



Utilitaire de société



Véhicule type plateau benne



Accès à pied

**ATTENTION :** Les véhicules utilitaires, les véhicules de tourisme dépassant 1,90m de hauteur ainsi que les apports de déchets dont les volumes dépassent 1m<sup>3</sup> sont soumis à **dérogation préalable** à solliciter auprès de Grand Paris Grand Est (délais de 5 jours ouvrés).

#### POUR DEMANDER UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

Par internet : remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

En scannant le QR code :



#### GRAND PARIS GRAND EST

Direction Prévention et Gestion des Déchets 11, boulevard du Mont d'Est - 93160 Noisy-le-Grand



#### INFOS

##### CLIC INFO DÉCHETS TOUTES VOS INFOS EN UN COUP D'OEIL !



Retrouvez les jours de ramassage de vos poubelles, les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous sur notre carte interactive.

- Rapide et efficace, cet outil vous géolocalise grâce à l'adresse de votre domicile.
- Visualisez votre calendrier personnalisé !

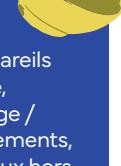
#### AVEC LA RECYCLERIE, DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

##### INUTILE POUR VOUS ?

Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

##### OBJETS ACCEPTÉS :

Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tourets, peintures.



##### VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :

• Du mercredi au samedi : 9h - 17h

• Dimanche : 9h30 - 12h

##### AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !

Déposez, c'est collecté. RESPIREZ !

## 6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

**LIVRY-GARGAN**

60, RUE DE VAUJOURS

LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**VAUJOURS**

ROUTE DE COUNTRY

DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

**GAGNY**

3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES

LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

9, BOULEVARD DE PARIS

LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**NOISY-LE-GRAND**

9, RUE DE LA PLAINE

LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.**

**VILLEMOMBLE**

ALLÉE DU PLATEAU

LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**NEUILLY-SUR-MARNE**

AVENUE DES MARCHANDISES

LUNDI ET VENDREDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**RECYCLERIE NEUILLY-SUR-MARNE**

AVENUE DES MARCHANDISES

DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 18H  
DIMANCHE : 9H30 - 12H  
FERMÉE LES LUNDIS, MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

**HORAIRES DES DÉPÔTS :**

DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 17H  
DIMANCHE : 9H30 - 12H  
DÉPÔTS FERMÉS LES LUNDIS ET MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR  
**GRANDPARISGRANDEST.FR**  
OU 0 800 50 49 36

# JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS)

INFO

CLIC INFO  
DÉCHETS  
TOUTES VOS INFOS  
EN UN COUP D'OEIL



## ORDURES MÉNAGÈRES

SECTEUR 1	LUNDI - JEUDI
SECTEUR 2	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
SECTEUR 3	MERCREDI - SAMEDI
SECTEUR 4	MARDI - VENDREDI
SECTEUR 5	LUNDI - JEUDI
SECTEUR 6	MARDI - VENDREDI
SECTEUR 7	LUNDI - MARDI - JEUDI - SAMEDI



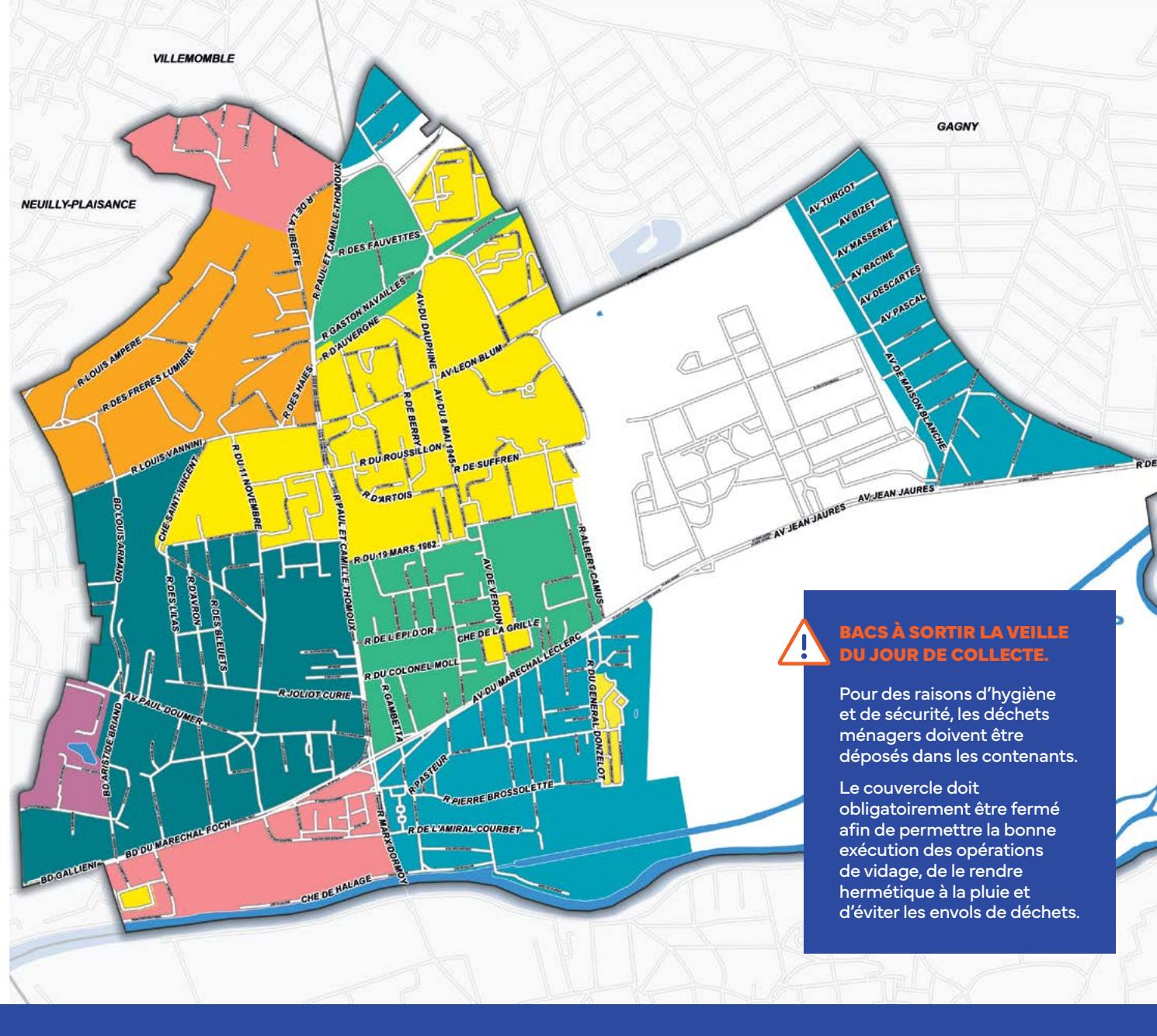
## EMBALLAGES ET PAPIERS

SECTEUR 1	JEUDI
SECTEUR 2	VENDREDI
SECTEUR 3	MERCREDI
SECTEUR 4	MERCREDI
SECTEUR 5	MERCREDI
SECTEUR 6	JEUDI
SECTEUR 7	VENDREDI



## COLLECTE DES SAPINS EN PORTE À PORTE

7 ET 21 JANVIER 2026  
À DÉPOSER SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN  
NI NEIGE ARTIFICIELLE. LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE  
DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHÉTERIES.



### BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envols de déchets.

# JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE



## OBJETS ENCOMBRANTS

SECTEUR 1	1 <sup>ER</sup> MERCREDI DU MOIS
SECTEUR 2	1 <sup>ER</sup> JEUDI DU MOIS
RUES EN ROUGE	2 <sup>ÈME</sup> JEUDI DU MOIS



## DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À DÉCEMBRE INCLUS

SECTEUR 1	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE
SECTEUR 2	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 04 MARS JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE



## EMBALLAGES EN VERRE

LOGEMENTS INDIVIDUELS UNIQUEMENT

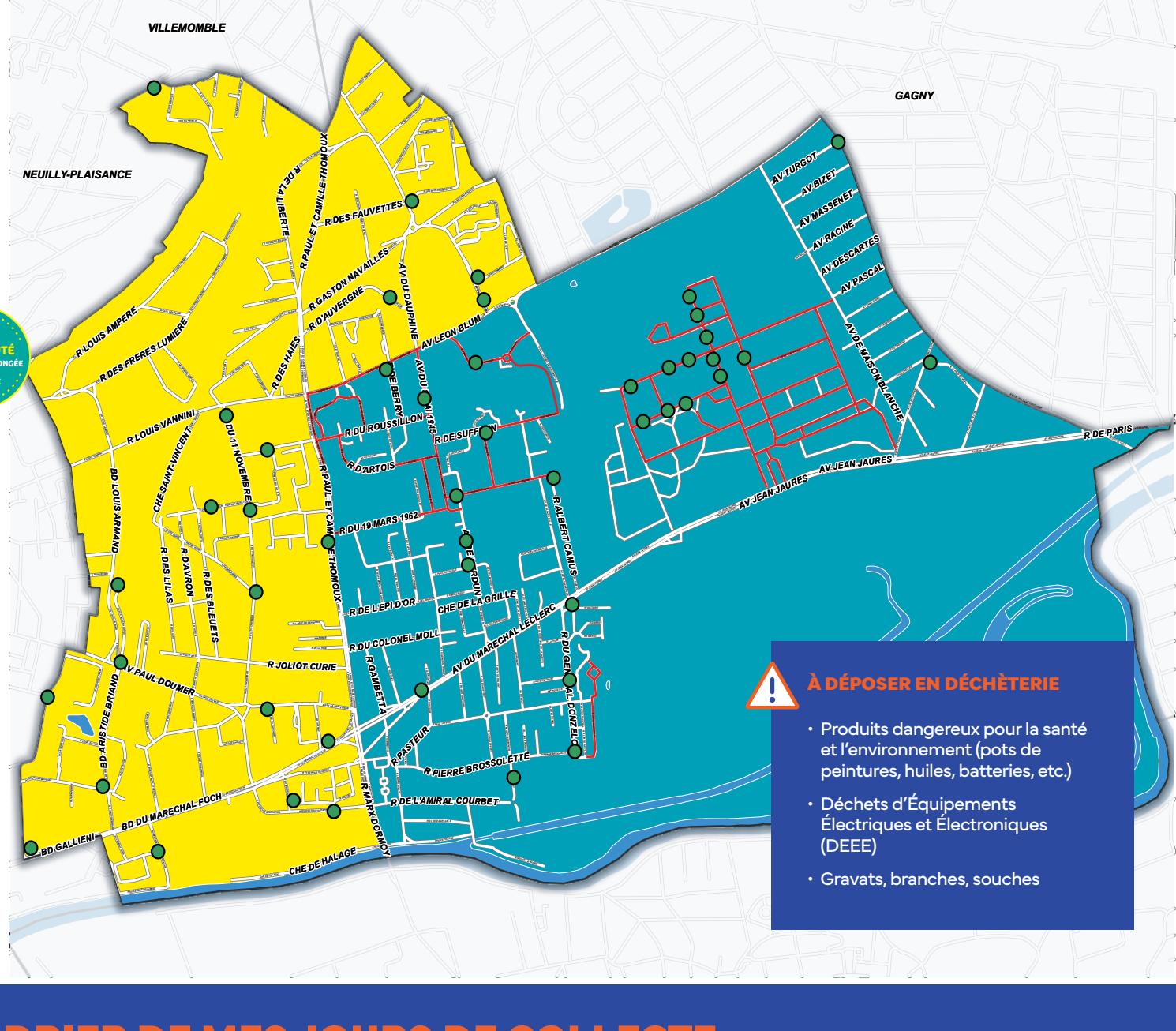
SECTEUR 1	1 JEUDI SUR 2 À PARTIR DU 15 JANVIER
SECTEUR 2	1 JEUDI SUR 2 À PARTIR DU 8 JANVIER



## POUR LES HABITATS COLLECTIFS

RENDEZ-VOUS SUR CLIC INFOS DÉCHETS DISPONIBLE  
SUR GRANDPARISGRANDEST.FR POUR VISUALISER  
L'EMPLACEMENT DES PAV\* SUR VOTRE VILLE

\*POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE



### À DÉPOSER EN DÉCHÉTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

# CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÉNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

		JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
<strong>OBJETS ENCOMBRANTS</strong>													
SECTEUR 1	1 <sup>ER</sup> MERCREDI DU MOIS	7	4	4	1	6	3	1	5	2	7	4	2
SECTEUR 2	1 <sup>ER</sup> JEUDI DU MOIS	1 COLLECTE 9H*	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	3
RUES EN ROUGE	2 <sup>ÈME</sup> JEUDI DU MOIS	8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
<strong>DÉCHETS VÉGÉTAUX</strong>													
SECTEUR 1	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÉTERIE	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1 - 15 29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	11 - 25	16
SECTEUR 2	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS		4 - 18	1 - 15 29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2 - 16 30	14 - 28	11 - 25	9	
<strong>EMBALLAGES EN VERRE</strong> LOGEMENTS INDIVIDUELS UNIQUEMENT													
SECTEUR 1	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 15 JANVIER	15 - 29	12 - 26	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	2 - 16 30	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	3 - 17 31
SECTEUR 2	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 8 JANVIER	8 - 22	5 - 19	5 - 19	2 - 16 30	14 - 28	11 - 25	9 - 23	6 - 20	3 - 17	1 - 15 29	12 - 26	10 - 24

ATTENTION : POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES COLLECTES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER ET 14 JUILLET DÉBUTENT À 9H. MERCI DE NE PAS SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE, MAIS UNIQUEMENT LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 9H.

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.